



Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory



edition obsan

Observatoire suisse de la santé

Rapport annuel 2002

L'Observatoire suisse de la santé est une nouvelle institution de la Confédération et des cantons, née dans le cadre du projet de politique nationale suisse de la santé. L'observatoire de la santé (Obsan) analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Le projet de politique nationale suisse de la santé a pour but de définir l'orientation et les limites d'une future politique de santé suisse, portée collectivement par la Confédération et les cantons. Pour plus d'informations, consultez www.obsan.ch et www.nationalegesundheit.ch.

Observatoire suisse de la santé
c/o Office fédéral de la statistique
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 61 31
Fax 032 713 61 32
E-mail obsan@bfs.admin.ch
www.obsan.ch



Rapport annuel 2002

Observatoire suisse de la santé

Table des matières

1. Bureau et direction	6
1.1 Personnel et infrastructure	6
1.2 Réseau d'experts et de décideurs	6
1.3 Collaboration avec le groupe de pilotage	7
1.4 Collaboration avec le groupe d'accompagnement	7
1.5 Collaboration avec le projet de Politique nationale de la santé.....	8
1.6 Collaboration avec les cantons	8
1.7 Collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.....	8
1.8 Collaboration avec d'autres offices fédéraux	9
1.9 Collaboration avec d'autres institutions	9
1.10 Information et communication	9
2. Monitoring	10
2.1 Monitoring par indicateurs	10
2.2 Monitoring par thèmes.....	10
2.3 Collaboration avec le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS.....	11
2.4 Projet des indicateurs de la qualité de vie.....	12
3. Thèmes prioritaires	13
3.1 Santé psychique.....	13
3.2 Santé des personnes âgées	13
3.3 Systèmes de prise en charge	14
4. Collaborateurs et collaboratrices de l'Obsan	15
5. Finances	17
6. Autoévaluation	18
7. Programme annuel 2003	20
7.1 Prestations générales.....	20
7.2 Prestations individualisées	21
7.3 Nouveaux projets.....	22
8. Publications	24
Annexe 1	25
Annexe 2	26





Editorial

Après avoir commencé ses activités en décembre 2001 dans la foulée du projet «Politique nationale de la santé», l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) a poursuivi son développement en 2002. Il a mis sur pied l'infrastructure requise, réuni les ressources nécessaires à son bon fonctionnement et constitué une équipe motivée.

Au cours de l'année 2002, l'Obsan s'est également attelé à ses tâches principales que sont, entre autres, le monitoring et l'analyse de thèmes prioritaires: il a ainsi défini les premiers projets à traiter et les a confiés à des mandataires externes. Durant cette première année d'activité, l'Obsan devait également se forger une identité. L'adoption d'une image homogène, la publication de brochures et la création d'un site Internet ont permis de concrétiser en grande partie cet aspect important.

Les prestations de l'Obsan sont destinées à faciliter à la Confédération, aux cantons et à d'autres institutions de la santé publique la planification, la prise de décisions et la mise en œuvre de mesures. Par ses analyses et ses publications, l'Observatoire de la santé contribue à renforcer les connaissances sur lesquelles se fonde le système de santé en Suisse et à promouvoir la qualité de la politique nationale de la santé.

L'année 2002 a aussi été placée sous le signe des nombreux contacts noués avec des experts et des décideurs de la santé publique. Les nombreuses réactions positives qui nous sont parvenues depuis nous encouragent à poursuivre nos activités. Ayant bénéficié du soutien efficace et bienveillant de nos partenaires fédéraux et cantonaux, nous leur exprimons ici nos vifs remerciements.

Les tâches qui nous attendent sont exigeantes. Les intérêts en jeu dans le domaine de la santé sont multiples, nous ne l'ignorons pas. Nous aurons dès lors à cœur de collaborer très étroitement avec nos partenaires et nos clients et d'entretenir avec eux des relations suivies.

Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat
Présidente du groupe de pilotage du projet
Politique nationale de la santé

Peter C. Meyer
Directeur de l'Observatoire
suisse de la santé

1. Bureau et direction

L'Obsan est entré en fonction au début de l'année 2002. Au cours de cette première année d'activité, il a fallu mettre sur pied l'infrastructure nécessaire, procéder au recrutement de spécialistes et constituer un réseau d'experts et de décideurs.

1.1 Personnel et infrastructure

En juillet 2001, Peter C. Meyer commençait de travailler à Zurich pour l'Obsan à raison de 10%. En décembre 2001, il prenait la direction de l'Obsan à Neuchâtel et exerçait cette fonction à plein temps. Début 2002, d'autres collaborateurs ont été engagés: Walter Weiss, en tant que directeur suppléant, Paul Camenzind en tant que chef de projet et Valérie Tacchini pour les tâches administratives. Les premiers mois, Obsan occupait des bureaux dans le bâtiment principal de l'Office fédéral de la statistique (OFS). En raison du manque de place, il a toutefois dû déménager dans un immeuble de Swisscom, au 23 de la rue de la Maladière.

En août 2002, Walter Weiss a quitté l'Obsan pour occuper le poste de chef de la Section de la santé de l'OFS. Katharina Meyer lui a succédé. A la fin du même mois, des collaborateurs supplémentaires ont été recrutés. Parmi les 95 candidats, trois ont été sélectionnés: Isabelle Sturny a débuté en novembre 2002. Les deux autres nouveaux collaborateurs rejoindront l'équipe au cours du premier trimestre 2003.

L'équipe de l'Obsan, dans sa composition à la fin 2002, est brièvement présentée au chapitre 4.

1.2 Réseau d'experts et de décideurs

Pour être en mesure de produire des rapports de grande qualité, l'Obsan collabore avec un grand nombre d'experts. Il destine d'autre part les résultats de ses analyses aux décideurs de la Confédération, des cantons et d'autres institutions.

Il a par conséquent fallu établir un contact direct avec ces experts et ces décideurs. Ces contacts ont été fructueux, mais ont requis de nombreuses heures de travail: la direction de l'Obsan a ainsi participé à plus de 60 réunions et entretiens en dehors de Neuchâtel. Ils ont permis de constituer un réseau et de faire connaître l'Obsan auprès des milieux concernés. Au niveau international, les contacts ont été plus rares jusqu'à présent. Au cours des prochaines années, l'Obsan développera et consolidera le réseau national, tout en établissant et en entretenant des relations avec des observatoires de la santé d'autres pays et avec des organisations internationales (l'OMS, p. ex.).

1.3 Collaboration avec le groupe de pilotage

Le groupe de pilotage du projet de Politique nationale de la santé est l'organe directeur de l'Obsan. En 2002, trois réunions ont eu lieu avec ce groupe de pilotage. Grâce à cette collaboration, l'Obsan reçoit un fort soutien, surtout d'un point de vue politique.

Membres du groupe de pilotage du projet de Politique nationale de la santé Etat en décembre 2002

- Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat du canton du Tessin (présidente)
- Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (vice-président)
- Samuel Bhend, conseiller d'Etat du canton de Berne
- Adelheid Bürgi-Schmelz, directrice de l'Office fédéral de la statistique
- Marc Diserens, chef du Service de la santé publique du canton de Vaud
- Elisabeth Gander, conseillère d'Etat du canton d'Obwald
- Diethelm Hartmann, directeur suppléant de l'Office fédéral de la santé publique
- Werner Haug, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique
- Claudia Kaufmann, secrétaire générale du Département fédéral de l'intérieur
- Ruth Lüthi, conseillère d'Etat du canton de Fribourg
- Otto Piller, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales
- Claude Voegeli, secrétaire de direction de l'Office fédéral des assurances sociales
- Franz Wyss, secrétaire central de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires

1.4 Collaboration avec le groupe d'accompagnement

Le groupe d'accompagnement de l'Obsan fournit un soutien principalement scientifique à l'équipe de Neuchâtel et lui permet de nouer des contacts importants. Au cours de l'année 2002, des représentants des principaux acteurs du secteur de la santé et de partenaires de l'Obsan sont venus compléter le groupe d'accompagnement. Les membres de ce groupe ont soumis des propositions importantes, que l'Obsan a pu mettre en œuvre. Les contacts bilatéraux, notamment avec des représentants des cantons, de santésuisse et de Promotion Santé Suisse, ont été déterminants.

Membres du groupe d'accompagnement de l'Observatoire de la santé, état en décembre 2002

- Nicole Bachmann, canton de Berne, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
- Till Bandi, Office fédéral des assurances sociales
- Henri Briant, canton de Vaud, Département de la santé et de l'action sociale
- Gianfranco Domenighetti, canton du Tessin, Département de la santé
- Matthias Egger, Université de Berne, Institut de médecine préventive et sociale
- Werner Haug, Office fédéral de la statistique
- Stefan Kaufmann, santésuisse
- Philippe Lehmann, Politique nationale de la santé
- Jean-Christophe Lüthi, Observatoire valaisan de la santé
- Claudia Meier, Office fédéral de la santé publique
- Peter C. Meyer, Observatoire suisse de la santé
- Fred Paccaud, Université de Lausanne, Institut de médecine sociale et préventive
- Gianantonio Paravicini, canton de Lucerne, Office de statistique
- Pierre-Alain Raeber, Office fédéral de la santé publique
- Bertino Somaini, Promotion Santé Suisse
- Claude Voegeli, Office fédéral des assurances sociales
- Walter Weiss, Office fédéral de la statistique

1.5 Collaboration avec le projet de Politique nationale de la santé

Une collaboration intense entre Obsan et le projet de politique nationale de la santé a permis à ces deux institutions de se présenter conjointement aux directeurs des affaires sanitaires de plusieurs cantons. Une réunion à laquelle ont participé des représentants de ces deux institutions s'est par ailleurs tenue en automne. Elle a donné lieu à un échange d'expériences dans les domaines de la santé psychique et de la responsabilisation de l'empowerment.

1.6 Collaboration avec les cantons

L'Obsan est un prestataire de services qui fournit un appui efficace à ses partenaires, principalement la Confédération et les cantons, en matière de prise de décisions et de planification. Il était très important que l'Obsan fasse en quelque sorte un Tour de Suisse et puisse se présenter dans plusieurs cantons: c'est chose faite avec les directions des affaires sanitaires de Suisse romande – réunies au sein de la CRASS –, les deux demi-cantons de Bâle, ainsi que les cantons de Suisse centrale et de Suisse orientale (SG, AR, AI). L'Obsan a également pu participer à des réunions de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) et présenter son offre de prestations.

Afin de fixer le cadre de cette collaboration avec les cantons, l'Obsan a élaboré un projet qui définit ses prestations et les conditions de cofinancement des cantons. Sur la base de ce document, la CDS a approuvé à l'unanimité une participation financière des cantons à l'Obsan lors de son assemblée annuelle du 6 juin 2002 à Herisau. Dans sa décision, elle recommande aux cantons de conclure chacun un contrat avec l'Obsan (voir l'annexe).

A la suite de cette décision et en étroite collaboration avec les cantons, l'Obsan a préparé un contrat type qui fixe les détails de la contribution de base. Le contrat en question contient encore la liste des prestations fournies par l'Obsan en vertu dudit contrat. Les cantons disposent également d'un crédit de prestations pour acquérir des prestations individualisées. Lorsque le crédit de prestations est épuisé, l'Obsan peut facturer ses prestations à un tarif préférentiel. Les cantons ont ainsi la garantie qu'ils ne versent pas de l'argent à fonds perdu, mais qu'ils reçoivent en contrepartie des prestations clairement définies.

Début mars 2003, les 14 cantons suivants avaient signé le contrat type avec l'Obsan (dans l'ordre chronologique de la signature): TI, BS, BL, NE, VD, BE, ZG, OW, JU, NW, FR, AR, UR, LU.

1.7 Collaboration avec l'Office fédéral de la statistique

L'Obsan fait juridiquement partie de l'Office fédéral de la statistique (OFS); il a développé avec cet office une très bonne collaboration durant l'année 2002. L'OFS traite toutes les questions concernant le personnel, l'informatique et les finances, ce qui décharge considérablement l'Obsan. Ce dernier reçoit aussi une aide appréciable des Services linguistiques de l'OFS, qui assurent la traduction de ses textes.

Sur le plan scientifique, l'Obsan entretient des contacts étroits avec la Section de la santé (GES). L'accès aux banques de données de l'OFS relatives à la santé a été réglé par la conclusion d'une convention. Une collaboration scientifique s'est aussi installée avec d'autres sections de la Division de la population et de l'emploi.

L'Obsan bénéficie aussi de l'appui de la direction, plus exactement d'Adelheid Bürgi-Schmelz, nouvelle directrice de l'OFS et membre du groupe de pilotage du projet de Politique nationale de la santé, et de Werner Haug, président du groupe d'accompagnement. Tous deux soutiennent l'Obsan au sein de l'OFS, mais aussi devant des organes externes (cantons et autres offices fédéraux).

1.8 Collaboration avec d'autres offices fédéraux

Nouvel acteur dans le domaine de la santé, l'Obsan s'est fixé pour objectif d'établir des contacts avec tous les offices fédéraux qui travaillent dans ce secteur. Il a en particulier développé une étroite collaboration avec les offices fédéraux de la santé publique et des assurances sociales, dont les directeurs sont membres du groupe de pilotage. Il a également établi des contacts directs avec certains services spécialisés, notamment le service Gender Health de l'OFSP et le service Statistique 2 de l'OFAS, avec lequel un accord de collaboration a pu être conclu concernant les exploitations statistiques.

1.9 Collaboration avec d'autres institutions

L'Obsan s'est fixé pour objectif d'offrir ses prestations aux cantons et à la Confédération, mais également à des institutions d'importance nationale dans le domaine de la santé publique en Suisse. C'est ainsi que l'Obsan a conclu un contrat avec Santé-suisse en 2002, qui règle l'utilisation du pool de données. Ce contrat autorise l'Obsan à avoir recours au pool de données de Santé-suisse pour réaliser des projets internes et pour fournir des prestations aux cantons. L'Obsan a par ailleurs reçu le mandat de Promotion Santé Suisse de diriger le groupe de travail chargé du projet pilote sur les indicateurs de la qualité de vie.

1.10 Information et communication

Instrument important dans la réalisation des objectifs de l'Obsan, la communication est développée parallèlement aux activités de ce dernier. C'est ainsi qu'il est prévu d'informer régulièrement le public et les milieux intéressés de l'Obsan, de ses objectifs et des mesures prises. Il a fallu développer à cet effet des outils de communication.

Les mesures prises dans ce domaine en 2002 sont les suivantes:

- création d'une image homogène pour l'Obsan
- réalisation d'une brochure sur l'«Observatoire suisse de la santé – pool de connaissances au service du système de santé»
- création du site www.obsan.ch
- diffusion ciblée du site Internet et de la brochure auprès des partenaires directs de l'Obsan et des médias
- travail auprès des médias: contacts avec des représentants des médias, diverses interviews
- rédaction d'articles pour la Newsletter du projet Politique nationale de la santé
- conception et production d'une Newsletter électronique
- production de documents pour des exposés et des publications
- conception et développement d'un système de publication des résultats de l'Obsan sur Internet et sur papier
- préparation des éléments d'un concept de communication

2. Monitoring

A travers son activité de monitoring, l'Observatoire de la santé suit en permanence l'évolution de la situation sanitaire de la population suisse et du système de soins. Les résultats de ses travaux prennent la forme d'indicateurs spécifiques, de modules thématiques et de rapports sur la santé (voir: www.obsan.ch/monitoring.html).

2.1 Monitoring par indicateurs

Le monitoring par indicateurs comprend quelque 160 indicateurs. Les données collectées sont présentées aux échelons national et cantonal. Les informations sur l'état de santé et les déterminants de la santé sont répartis selon le sexe et l'âge. L'observation continue permet de mettre en évidence des variations à court terme (intervenant p. ex. en l'espace d'une année) et de réagir de ce fait rapidement.

Etat à la fin de 2002: A la fin de 2002, les 25 premiers indicateurs avaient été traités en allemand et en français et leur publication sur Internet préparée. La version abrégée de chaque indicateur sera disponible en format HTML et PDF au cours de l'année 2003 sur le site de l'Obsan.

2.2 Monitoring par thèmes

Le monitoring par thèmes fournit des informations condensées sur des thèmes importants de la politique de la santé. Ces informations peuvent être théoriques ou consister en une description et une analyse de la situation actuelle et de son évolution sur la base de données quantitatives et qualitatives. Les possibilités d'intervention sont mises en évidence, afin de permettre de formuler des stratégies et de prendre des mesures relevant de la politique de la santé. Au dernier trimestre 2001, trois sujets ont été confiés à des experts externes:

- la santé bucco-dentaire en Suisse
- la santé et le bien-être psychiques
- la santé, la sexualité et la reproduction.

Des changements de personnel intervenus durant l'année 2002 ont malheureusement engendré des retards de sorte qu'il n'a pas été possible de conclure ces travaux à la fin d'octobre 2002 comme prévu.

La santé bucco-dentaire en Suisse

Cette étude analyse le problème principal de santé bucco-dentaire – les caries – en cinq points:

- indices internationaux de saisie de la prévalence des caries
- prévalence des caries chez les enfants et les adolescents en Suisse
- données comparables provenant de l'étranger
- prévalence des caries chez les adultes en Suisse
- mesures actuelles de prévention et points forts de la prévention à venir

Mandataire: Georgio Menghini, Centre de médecine dentaire de l'Université de Zurich

Etat à la fin de 2002: Le projet de ce module est prêt et pourra être publié sur le site de l'Obsan au cours du 1^{er} trimestre 2003.

Santé psychique en Suisse

Cinq aspects de la santé psychique de la population suisse sont considérés, plusieurs groupes d'indicateurs étant traités pour chacun d'eux:

- santé psychique positive (bien-être, confiance en soi, qualité de vie)
- maladies psychiques
- conditions psychosociales (réseau social et soutien social; contraintes sociales/stress)
- conséquences
- recours aux services de santé.

Mandataire: Peter Rüesch en collaboration avec Patric Manzoni, Clinique psychiatrique de l'Université de Zurich, Groupe de recherche Public Mental Health

Fin probable des travaux: 1^{er} trimestre 2003

Santé, sexualité et reproduction

La santé dans le domaine de la sexualité et de la reproduction est traitée au moyen de trois thèmes qui se recouvrent en partie:

- la «carrière reproductive» (fécondité, grossesse, contraception, accouchement et naissance)
- les aspects biomédicaux (santé des organes sexuels, prévention de certains cancers, maladies sexuellement transmissibles)
- aspects psychosociaux (début de l'activité sexuelle, comportement sexuel, prévention, atteintes à l'intégrité sexuelle).

Mandataire: Brenda Spencer en collaboration avec Hugues Balthasar et Véronique Addor, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Université de Lausanne

Fin probable des travaux: 1^{er} trimestre 2003

2.3 Collaboration avec le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS

Le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé a publié en anglais les «Highlights on Health in Switzerland» en septembre 2001, dans la série «Highlights on Health». Ce rapport donne un aperçu de la situation sanitaire de la population suisse et met en évidence les facteurs qui influent sur la santé de cette dernière. La situation de la Suisse est comparée dans la mesure du possible à celle d'autres pays de la Région européenne de l'OMS.

Etat à la fin de 2002: Au cours du dernier trimestre 2002, l'Obsan a élaboré une version allemande et une version française de ce rapport sous le titre «Panorama Gesundheit – Die Schweiz im europäischen Vergleich»/«Le Panorama de la santé en Suisse». Premières publications parues aux éditions obsan, ces deux rapports sont sortis de presse début 2003.

2.4 Projet des indicateurs de la qualité de vie

La Fondation Promotion Santé Suisse axe ses activités sur la qualité de vie. Ce thème de vaste portée doit favoriser les échanges de vue entre Promotion Santé Suisse et de nouveaux partenaires et contribuer largement à la promotion de la santé en Suisse. Depuis juillet 2002, l'Obsan dirige et coordonne le projet pilote des indicateurs de la qualité de vie ainsi que le groupe de travail qui en est chargé, sur mandat de Promotion Santé Suisse.

D'une part, l'Obsan accompagne ce projet pilote, qui a pour but de montrer, à partir d'une sélection d'indicateurs, la structure concrète d'un système d'indicateurs et les possibilités de ce dernier. D'autre part, il participe à la mise en œuvre de la coopération entre plusieurs organisations, au sein du groupe de travail «Indicateurs de la qualité de vie», ainsi qu'à la réalisation de ce projet.

Mandataire: Hanspeter Stamm, Lamprecht und Stamm, Sozialforschung und Beratung AG, Zurich

Etat à la fin de 2002: Les premières propositions concernant un système de monitoring de la qualité de vie en Suisse basé sur des indicateurs sont disponibles.

3. Thèmes prioritaires

L'Observatoire de la santé concentre ses activités sur des thèmes déterminants pour l'avenir de la santé et du système de santé en Suisse.

Sur mandat du groupe de pilotage du projet de Politique nationale de la santé, il travaille en priorité à l'heure actuelle sur les trois thèmes suivants:

- santé psychique
- santé des personnes âgées
- systèmes de prise en charge

Des informations plus détaillées se trouvent sur le site Internet de l'Obsan (<http://www.obsan.ch/themen/d/index.htm>).

3.1 Santé psychique

Analyse des données de base des traitements psychiatriques intra-muros en Suisse

Ce projet a pour but de fournir une analyse approfondie des soins psychiatriques intra-muros, sur la base des données de la statistique médicale de l'OFS qui n'avaient pas été exploitées jusque-là. Les travaux ont commencé le 1^{er} septembre 2001. Les données collectées jusque-là s'étant révélées incomplètes, il n'a pas été possible d'utiliser les résultats de ces exploitations. Il faudra attendre les données des années 1999 et 2000, mises à disposition par l'OFS début 2003, pour obtenir des résultats significatifs.

Mandataire: Stephan Christen, Arbeitsgemeinschaft Sozial- und Gesundheitsforschung, Uetikon am See.

Fin probable des travaux: 3^e trimestre 2003

Epidémiologie des troubles psychiques en Suisse

Ce projet a pour but, d'une part, de décrire la fréquence en termes de prévalence et d'incidence de certaines maladies et de certains symptômes psychiques et, d'autre part, d'évaluer la prise en charge. Il fournira les bases nécessaires à la planification des infrastructures dans le domaine de la psychiatrie ambulatoire et intra-muros. Il permettra également d'identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection des troubles psychiques.

Mandataire: Vladeta Ajdacic-Gross, Groupe de recherche «Psychiatrische Epidemiologie» de la Clinique psychiatrique de l'Université de Zurich.

Fin probable des travaux: 2^e trimestre 2003.

3.2 Santé des personnes âgées

Maladies et besoins en soins des personnes âgées: prévisions

Le nombre des personnes âgées et, surtout, celui des personnes très âgées vont fortement augmenter en Suisse au cours des 30 prochaines années. Cette évolution va entraîner un accroissement des maladies et des handicaps et, par conséquent, des besoins en traitements et en soins.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'élaborer des scénarios du développement de maladies propres aux personnes âgées et des besoins en soins de la population de plus de 65 ans en Suisse. Ce projet doit également mettre en évidence les limites auxquelles on se heurte en matière de prévisions, une grande flexibilité étant de mise lorsqu'il s'agit de planifier les besoins dans des conditions incertaines.

Mandataire: Pr. François Höpflinger et Valérie Hugentobler, Institut universitaire Âge et Générations INAG à Sion. Les travaux ont débuté le 1^{er} mars 2002; une première version du rapport était disponible en été 2002.

Etat à la fin de 2002: En automne 2002, les travaux effectués jusque-là ont fait l'objet d'un examen dont les résultats ont été intégrés dans les versions ultérieures du rapport. Le rapport final a été revu et corrigé en janvier 2003 et sera publié vers le milieu de l'année aux Editions Hans-Huber; ce sera le premier ouvrage à paraître dans la série de l'Observatoire de la santé.

3.3 Systèmes de prise en charge

Coûts de la santé selon le sexe

On suppose de manière générale que, dans le domaine de la santé, les femmes occasionnent des coûts plus élevés que les hommes. Pour l'heure, il n'existe toutefois pas d'analyse différenciée de la situation. Dans le projet «Analyse des coûts de la santé en Suisse selon le sexe», il est prévu de se limiter à l'assurance-maladie obligatoire. L'Observatoire de la santé réalise ce projet en collaboration avec le service Gender Health de l'Office fédéral de la santé publique.

Mandataires: Isabelle Sturny, collaboratrice scientifique de l'Obsan, et Paola Coda Berteau, Institut für Sozial- und Präventivmedizin ISPM de l'Université de Bâle.

Etat à la fin de 2002: Les travaux ont débuté le 1^{er} décembre 2002, les premiers résultats sont attendus pour le milieu de l'année 2003 et le rapport final devrait paraître vers la fin de la même année.

Etat et possibilités de développement des groupes d'entraide actifs dans la santé en Suisse

Ce projet étudie l'état actuel de la recherche sur l'importance de l'entraide pour la santé et dresse un bilan du développement et de la densité des groupes d'entraide en Allemagne et en Suisse. Sur la base des résultats de ces analyses, il sera possible de proposer des mesures politiques visant à promouvoir le développement des groupes d'entraide en Suisse et d'inclure une analyse coût/utilité.

Mandataire: Bernhard Borgetto, Institut für gesundheits- und sozialwissenschaftliche Forschung und Beratung IFB GESO-W München/Freiburg im Breisgau (D)

Etat à la fin de 2002: Une première version du projet partiel intitulé «Internationale Forschungsübersicht» était disponible à la fin de 2002. Les autres parties du projet concernant l'Allemagne ainsi que les conséquences à tirer pour la politique de la santé suivront au cours du premier semestre 2003. Le rapport complet pourra vraisemblablement être publié début 2004.

4. Collaborateurs et collaboratrices de l'Obsan

Directeur de l'Obsan

Peter C. Meyer

Privat-docent, sociologue

Peter C. Meyer a passé son enfance et sa jeunesse à Zurich. Après un séjour d'études au Canada, il a étudié la sociologie, l'histoire de l'économie et de la sociologie et les sciences de la communication à l'Université de Zurich. Après avoir travaillé comme assistant de recherche à l'Institut de sociologie, sous la direction de Volker Bornschier, il a occupé divers postes scientifiques de 1978 à 2001 au sein de la Faculté de médecine de l'Université de Zurich, notamment dans le service de psychiatrie sociale chez Ambros Uchtenhagen et dans la division de médecine psychosociale chez Jürg Willi et Claus Buddeberg. Depuis 1996, il enseigne la sociologie, en particulier la sociologie de la santé, en qualité de privat-docent à l'Université de Zurich. De 1995 à 2001, il a dirigé la Division d'évaluation et d'informatique médicale à la Clinique psychiatrique de l'Université de Zurich, chez Daniel Hell, où il était entre autres responsable de la statistique psychiatrique du canton de Zurich (PSYREC) et où il dirigeait plusieurs projets de recherche.

Activités

- Direction de l'Observatoire de la santé
- Chef des projets Santé psychique et Santé des personnes âgées
- Privat-docent de sociologie (sociologie de la santé) à l'Université de Zurich

Directrice suppléante de l'Obsan

Katharina Meyer

Privat-docent, sociologue du sport, médecin du sport

Née en Allemagne du Nord, Katharina Meyer a fait ses études supérieures à la Sporthochschule de Cologne où elle a obtenu son diplôme et soutenu sa thèse de doctorat en sociologie et médecine du sport. Elle a ensuite obtenu son doctorat d'Etat à la Faculté de médecine de l'Université d'Ulm (D) en médecine du sport préventive et réadaptative. Sa carrière professionnelle l'a conduite à exercer diverses fonctions dirigeantes dans des cliniques de cardiologie et dans la recherche cardio-vasculaire et à enseigner aux Universités de Fribourg-en-Brisgau, d'Ulm et de Constance (D). Au terme d'études postgrades aux Universités de Bâle, Berne et Zurich, elle a obtenu un master of Public Health. Parallèlement à ses activités à l'Observatoire de la santé, Katharina Meyer enseigne à l'Université de Berne.

Activités

- Directrice suppléante de l'Observatoire de la santé
- Responsable du programme de monitoring de la santé
- Privat-docent en médecine du sport préventive et réadaptative à l'Université de Berne

Chef de projet scientifique**Paul Camenzind**

Economiste et statisticien

Né en 1963 à Rothenburg LU, Paul Camenzind a fait des études d'économie politique et de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle, puis des études postgrades en statistique à l'Université de Neuchâtel. Après avoir exercé pendant deux ans une activité de chercheur en économie politique à la haute école spécialisée des deux demi-cantons de Bâle à Muttenz, il a travaillé pendant plusieurs années en qualité de chef de projet statistique et d'économiste à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT, aujourd'hui seco) et à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à Berne. Depuis début 2002, il exerce la fonction de chef de projet scientifique à l'Observatoire de la santé.

Activités

- Responsable des thèmes prioritaires
- Chef du projet Système de prise en charge
- Diverses tâches statistiques liées au centre d'information

Collaboratrice spécialiste**Valérie Tacchini**

Née en 1971, Valérie Tacchini travaille depuis janvier 2002 à l'Obsan. Après l'obtention de son diplôme de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, elle a travaillé pendant cinq ans dans le secteur bancaire, puis pendant trois ans à l'Office du tourisme de Neuchâtel.

Activités

- Collaboratrice spécialiste au sein de l'Observatoire de la santé
- Information, communication et gestion des données
- Administratrice du site Internet
- Tenue du secrétariat

Collaboratrice scientifique**Isabelle Sturny**

Pédagogue

Isabelle Sturny est née en 1975 dans le canton de Fribourg. Après avoir travaillé deux ans en qualité de taxatrice à la Caisse publique du chômage du canton de Fribourg, elle a étudié la pédagogie, la psychologie générale et le journalisme. Elle a poursuivi son activité de taxatrice durant ses études. Après l'obtention de la licence, elle a occupé un poste d'assistante diplômée à l'Université de Fribourg.

Activités

- Collaboratrice scientifique au centre d'information
- Création de banques de données
- Réalisation d'analyses de données
- Rédaction de rapports
- Traitement scientifique du projet «Analyse différenciée des coûts de la santé selon le sexe».

5. Finances

Les charges de l'Obsan se composent essentiellement des salaires, des honoraires des mandataires externes («Recherche et développement») et des frais d'investissement (principalement pour l'infrastructure informatique).

Le Conseil fédéral a autorisé une augmentation du budget, ou plus exactement du plan financier, de l'OFS pour les années 2001 à 2005, afin de permettre le financement de la phase de lancement de l'Obsan.

Contributions versées par la Confédération à l'Obsan en 2002 et 2003		
	2002	2003
Salaires	590 000	950 000
Mandats	800 000	700 000
Informatique	300 000	500 000
Total	1 690 000	2 150 000

Le budget 2002 a été augmenté des contributions de Promotion Santé Suisse en faveur du projet des indicateurs de la qualité de vie et de celles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en faveur du projet Gender Health. Le budget de 2002 a été totalement utilisé.

Les recettes provenant des cantons devraient atteindre la somme de 250 000 francs en 2003.

6. Autoévaluation

L'Obsan tire un bilan positif de l'année 2002. Nous avons pu réaliser la plupart de nos objectifs en totalité ou en quasi-totalité. Divers éléments ont toutefois occasionné des retards dans la réalisation de certains objectifs en 2002, dont quelques-uns n'ont pu être atteints qu'en 2003.

Le concept de l'Obsan élaboré en 2001 et adopté par le groupe de pilotage du projet Politique nationale de la santé s'est avéré un instrument précieux et réaliste pour indiquer la voie à suivre.

Personnel

En décembre 2002, cinq personnes représentant 4,5 emplois à plein temps travaillaient pour l'Obsan. Le plan d'exploitation prévoyait pour 2002 un effectif de six personnes. Le recrutement des nouveaux collaborateurs a pris du temps, mais les résultats sont très satisfaisants.

Collaboration avec la Confédération, les cantons et d'autres institutions

L'Obsan a reçu un accueil favorable de la plupart des acteurs du système suisse de la santé publique. L'attitude positive à son égard de plusieurs services fédéraux a facilité l'établissement de nombreux liens de coopération. La collaboration avec la majorité des cantons, en particulier, s'est avérée très satisfaisante, puisqu'à la fin de 2002, les contrats types prévoyant une contribution cantonale de base et un crédit de prestations avaient déjà pu être signés. Cela prouve l'intérêt des administrations cantonales pour l'offre de l'Obsan. Ces résultats constituent pour nous un succès, mais nous incitent aussi à suivre nos objectifs de manière conséquente.

La collaboration avec d'autres institutions d'importance nationale s'est également avérée satisfaisante. Mentionnons en particulier SantéSuisse et Promotion Santé Suisse.

Contacts avec des décideurs et des experts

Grâce à l'intense collaboration qu'il a développée avec l'OFS et avec le projet Politique nationale de la santé, l'Obsan s'est fait un nom auprès des décideurs et des experts de la santé publique. Les collaborateurs de l'Obsan ont bénéficié dans ce contexte des contacts existants. Ils ont développé un réseau de relations qu'il convient d'entretenir et de développer. Il s'agira également de constituer des réseaux d'experts propres à chaque thème traité.

Sur le plan international, il n'a pas été encore possible d'établir des contacts satisfaisants, la priorité ayant été donnée dans un premier temps à la mise en place de l'Obsan et aux relations avec les partenaires suisses. Nous prévoyons par conséquent de développer notre réseau de relations internationales au cours des prochaines années.

Monitorage

Dans le domaine du monitorage, les travaux du monitorage par indicateurs et du monitorage par thèmes ont pu débuter. Le départ du responsable du monitorage, qui est passé à l'OFS, a occasionné quelques retards.

Thèmes prioritaires

La mise au concours et l'adjudication des projets relatifs aux thèmes prioritaires ont pu se faire dans les délais. Certains de ces projets ont enregistré des retards en raison de difficultés d'accès aux sources de données et aux banques nationales de données. On a par ailleurs dû constater que les mandataires, si qualifiés soient-ils, ne sont pas nécessairement capables de respecter les délais convenus.

Communication et relations publiques

En termes de communication, les principaux objectifs ont été atteints. Les bases d'une politique de communication ont été posées avec l'adoption d'une image homogène, la publication d'une brochure de présentation, ainsi que la création d'un site Internet et d'une Newsletter électronique, à laquelle environ 100 francophones et 210 germanophones se sont abonnés. Aucun résultat n'ayant été publié jusqu'à présent, il n'y a pas eu à proprement parler d'action avec les médias. Au cours des années qui viennent, cet aspect sera développé pour promouvoir la diffusion des résultats de l'Obsan.

7. Programme annuel 2003

Le programme annuel 2003 prévoit principalement le développement des prestations de l'Obsan. Simultanément, les premiers résultats des travaux de l'Obsan seront présentés, publiés et discutés.

L'Obsan fait la distinction entre deux genres de prestations:

- les prestations générales sont des prestations proposées à un large public, qui ne sont pas adaptées aux besoins d'un client en particulier;
- les prestations individualisées sont des prestations adaptées aux besoins particuliers d'un client ou fournies suite à une demande spécifique d'un client.

7.1 Prestations générales

Monitoring – vue d'ensemble avec indicateurs spécifiques sur Internet

Les résultats du monitoring sont disponibles sur le site Internet de l'Obsan, sous la forme de fichiers HTML ou de fichiers PDF (version imprimable). L'Obsan met ces fichiers à la disposition de ses clients sur demande.

- *Les résultats de plus de 30% des indicateurs spécifiques étaient disponibles au début de 2003; ceux de l'ensemble des autres indicateurs viendront s'y ajouter d'ici au milieu de l'année.*

Monitoring: modules thématiques

L'Obsan élabore des modules thématiques sur des thèmes consacrés à la politique de la santé. Les projets en cours sont: la santé psychique; la sexualité et la reproduction; la santé dentaire. D'autres modules sont en préparation. Les résultats sont accessibles sous une forme condensée sur le site Internet de l'Obsan; l'Obsan les publiera également sous une forme intégrale dans une série de cahiers.

- *Publications prévues sur le site: santé psychique début 2003, sexualité et reproduction ainsi que santé dentaire vers la mi-2003.*

Accès au système de banques de données et de présentation des données consacré aux indicateurs de la santé en Suisse

En collaboration avec la section de la santé de l'OFS, l'Obsan adapte pour la Suisse le système de présentation des banques de données de l'OMS-Europe et met à disposition des données pour les 7 grandes régions de la Suisse et pour les cantons. La banque de données, dont on trouve une description sur le site, est livrée sur CD. Elle est associée à plusieurs fonctions statistiques et à un logiciel de présentation comprenant plusieurs modèles d'analyses et de visualisation.

- *Le CD sera disponible à partir de juillet 2003.*

Rapport suisse sur la santé

D'entente avec le groupe de pilotage de la Politique nationale de la santé et avec les offices fédéraux compétents en la matière, l'Obsan est en train d'élaborer un concept de rapport suisse sur la santé, qui paraîtra régulièrement. Ce rapport se fondera entre autres sur les résultats de l'enquête suisse sur la santé de 2002.

- *La première édition de ce rapport, préparée durant l'année 2003, paraîtra probablement en 2004 ou en 2005.*

Thèmes prioritaires

Les titres des projets figurent dans le tableau ci-après, qui précise également la date probable de parution des résultats.

Maladies et besoins en soins des personnes âgées: prévisions	mi-2003
Epidémiologie des troubles psychiques en Suisse	mi-2003
Analyse des données spécifiques à la psychiatrie tirées de la statistique médicale	mi-2003
Etat et possibilités de développement des groupes d'entraide actifs dans la santé en Suisse	début 2004
Coût des soins de santé des femmes en Suisse	fin 2003

On disposera déjà avant les dates indiquées plus haut de rapports intermédiaires et de rapports partiels. Avant d'être publiés, les rapports sont toutefois soumis à l'examen d'experts, puis remaniés en fonction des propositions de ces derniers. D'où un délai de production plus long que prévu, qui favorise néanmoins une meilleure qualité.

7.2 Prestations individualisées

Dès 2003, l'Obsan offrira les prestations individualisées suivantes:

Analyse rapide de données pour répondre à des questions simples

L'Obsan procède à des analyses rapides de données pour répondre à des questions simples et concrètes posées par les clients ayant versé une contribution de base. Le client reçoit les résultats d'exploitations statistiques de données dont l'Obsan dispose déjà ou auxquelles il peut accéder rapidement.

A partir de 2003, l'Obsan sera en mesure d'exploiter les banques de données mentionnées ci-après. Le délai indiqué en face de chaque banque de données est celui à partir duquel cette banque est accessible à l'Obsan pour des exploitations.

Banque de données	Accessible le
Pool de données santésuisse	1.5.03
Enquête suisse sur la santé OFS/GES	1.2.03
Statistique médicale des hôpitaux (diagnostics et opérations) OFS/GES	1.7.03
Relevé des données administratives des hôpitaux (statistique des hôpitaux) OFS/GES	1.7.03
Relevé des données administratives des établissements de santé non hospitaliers (statistique des établissements de santé non hospitaliers) OFS/GES	1.7.03
Panel suisse des ménages	1.2.03
Banque de données de l'assurance-maladie KKDB OFAS	1.2.03
Banque de données réduction de primes OFAS	1.2.03
Eco-Santé OCDE	1.6.03
Health For All Data Base OMS	1.6.03

Ateliers de travail pour clients

L'Obsan organisera pour la première fois en 2003, en français et en allemand, un atelier de travail pour les clients effectifs ou potentiels de l'Obsan. Les prestations de l'Obsan y seront présentées et discutées. L'accent sera mis sur les questions générales relatives aux prestations individualisées, notamment sur les analyses de données et sur les banques utilisées à cet effet.

Conseils téléphoniques et aide à l'interprétation

Les clients reçoivent sur demande un appui leur permettant de comprendre et d'interpréter les données du monitoring plus facilement.

Profils cantonaux ou régionaux établis à partir des données de monitoring

Il est possible de dresser le profil d'un canton sur la base d'une liste d'indicateurs de monitoring correspondant à la situation et au besoin en informations dudit canton. Des profils peuvent être établis selon le même principe pour des régions ou des groupes de cantons.

7.3 Nouveaux projets

Plusieurs projets lancés en 2002 commenceront à être réalisés en 2003. Ils sont décrits ci-après.

Monitoring*Monitoring des maladies cardio-vasculaires*

La Fondation Suisse de Cardiologie et l'Office fédéral de la santé publique ont proposé à l'Obsan de mettre en place un monitoring des principales maladies cardio-vasculaires. L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich (ISPM) a reçu le mandat de préparer la mise sur pied d'un groupe de travail multidisciplinaire chargé d'élaborer un concept de monitoring.

Monitoring Travail et santé

Au dernier trimestre 2002, de premiers contacts exploratoires ont été établis avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) et avec la Division de la santé publique de l'OFSP, afin de planifier un monitoring consacré à la santé en relation avec le travail en 2003.

Thème prioritaire «Santé psychique»*Déterminants et conséquences des troubles psychiques légers*

Les données provenant de l'enquête suisse sur la santé et du Panel suisse des ménages sont analysées pour identifier les déterminants et les conséquences de troubles psychiques légers et subcliniques.

Systèmes de prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique

Dans ce domaine, il est prévu de produire des documents de travail et des fiches d'information présentant des statistiques assorties de commentaires. Les documents de travail, qui contiendront des informations plus détaillées, s'adresseront aux spécialistes qui traitent ces questions de manière approfondie. Les fiches d'information seront par contre destinées aux décideurs, tels que des chefs de service dans l'administration, des membres du gouvernement et des parlementaires. Il est prévu à l'avenir de rédiger des fiches d'information sur d'autres thèmes actuels.

Centre d'information*Projet SISEP*

Il est prévu de créer un centre d'information en collaboration avec le service de documentation SIDOS. Le futur Service suisse d'information sur la santé publique («Swiss Information Service Public Health» ou SISEP) fera office de centre national d'information et de documentation pour les sciences médicales, la santé publique et l'économie de la santé. Le SISEP aura pour tâche de produire des informations

pertinentes, exhaustives et actuelles sur la recherche en cours, en couplant les données de plusieurs banques de données. Il mettra ces informations à la disposition d'experts et des rédactions de publications destinées à divers publics cibles (politique de la santé, planification, recherche, développement et formation). Une première ébauche de projet a été formulée en 2002. Lors d'une prochaine étape, il s'agira d'évaluer les besoins.

Projet d'inventaire des banques de données du domaine de la santé en Suisse

L'Observatoire de la santé fera établir un inventaire des quelque 100 principales banques de données statistiques sur la santé, qui en fournira une description détaillée. Cet inventaire permettra à l'Obsan d'exercer ses multiples fonctions plus efficacement.

8. Publications

Quatre publications traitant de l'Obsan ont paru au cours l'année sous revue:

Meyer, Peter C. (2002): Ziele und Aufgaben des Schweizerischen Gesundheitsobservatoriums. Soziale Sicherheit CHSS, 2, 108–109.

Meyer, Peter C. (2002): Objectifs et tâches de l'Observatoire suisse de la santé. Sécurité sociale CHSS, 2, 108–109.

Meyer, Peter C. (2002): Perspektiven des Schweizerischen Gesundheitsobservatoriums, aus: Stauffacher, Werner; Bircher, Johannes (éd.): Zukunft Medizin Schweiz, EMH Schweiz. Ärzteverlag, Bâle; 276–282.

Meyer, Peter C. (2002): A Svájci Egészségügyi Observatórium célkit zései és feladatai (traduit par Komáromi Béla, Budapest). Egészségügyi gazdasági szemle, 40, 5, 605-607; HU ISSN 0013-2276.

Annexe 1

Mandat et tâches

L'Obsan apporte un appui à la Confédération, aux cantons et à d'autres institutions de la santé publique en leur fournissant, par le biais de ses prestations, les éléments nécessaires à la planification et à la prise de décisions et de mesures. Par ses analyses et ses publications, il contribue à développer les connaissances du système de santé en Suisse. De la sorte, l'Obsan contribue à une politique de santé de qualité, en fournissant par exemple des bases solides pour la planification à long terme des infrastructures et pour l'attribution de ressources.

- Les données et les informations disponibles sur la santé de la population et sur le système de santé sont collectées, traitées et évaluées.
- Des données et des informations pertinentes et fiables dans ce domaine sont mises à disposition et rendues aisément exploitables.
- Les données et les informations sur la santé sont combinées, analysées et présentées pour faciliter la prise de décisions en matière de politique de la santé, pour évaluer des mesures, des services de santé et des structures sanitaires et pour mettre en évidence les problèmes de santé de la population.
- Des améliorations et des innovations sont proposées dans le domaine des relevés et des registres de données pour pallier les éventuelles lacunes des données existantes.

L'Observatoire de la santé ne réalise pas lui-même de relevés statistiques. Il se concentre sur l'utilisation des données existantes.

Annexe 2

Décision de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) à l'Assemblée plénière du 6 juin 2002 à Herisau

1. L'Assemblée plénière de la CDS recommande à tous les cantons de verser dès 2003 une contribution partielle et progressive au financement du fonctionnement de l'Observatoire, pour un montant total de:

- en 2003 20% du montant de la contribution de la Confédération, soit max. Fr. 500 000.–
- en 2004 40% du montant de la contribution de la Confédération, soit max. Fr. 1 000 000.–
- en 2005 60% du montant de la contribution de la Confédération, soit max. Fr. 1 500 000.–

La répartition entre les cantons se fera selon le nombre d'habitants.

2. Le versement des contributions sera effectué directement à l'Observatoire. Celui-ci établira des contrats avec les cantons, précisant les contributions au financement sous forme monétaire ou en nature ainsi que l'achat éventuel de prestations (supplémentaires).

3. L'Observatoire est encouragé à chercher des financements complémentaires par l'adhésion d'institutions d'intérêt national du domaine de la santé publique, qui verseront également des contributions au fonctionnement de l'OS ou achèteront des prestations payantes. Les contributions au fonctionnement de l'OS venant d'institutions tierces devraient permettre de réduire la part assumée par les cantons.

4. Au premier trimestre 2005, un rapport d'évaluation de l'activité et des prestations de l'Observatoire et de ses sources de financement sera disponible. La CDS se prononcera alors, sur cette base, sur la poursuite du co-financement du fonctionnement de l'Observatoire et sur le montant à charge des cantons.

5. Dans le cadre du compte rendu annuel de la Politique Nationale Suisse de la Santé à la CDS, l'Observatoire rapportera chaque année à la CDS en particulier sur les financements versés par les cantons et sur les coopérations établies dans le domaine de la santé publique.



Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory



Nationale Gesundheitspolitik Schweiz
Politique nationale suisse de la santé
Politica nazionale svizzera della sanità
Politica naziunala svizra de la sanidad

L'Observatoire suisse de la santé est une institution mise sur pied dans le cadre du projet Politique nationale de la santé